



MUNICIPALITÉ DE LOTBINIÈRE

Terrain de jeux

OFFRES D'EMPLOI

Un(e) coordonnateur(trice)

Un(e) moniteur(trice)-animateur(trice)



Postes à temps plein, saisonniers

- Postes saisonniers, du 2 juillet au 10 août 2018 (6 semaines);
- Postes de 40 heures par semaine, du lundi au jeudi de 8 h à 17 h et le vendredi de 8 h à 12 h.

Poste de Coordonnateur(trice)

Exigences :

- Avoir 17 ans et plus;

Qualités recherchées :

- Créatif(ve) et dynamique;
- Sens des responsabilités et de l'initiative;
- Intérêt et aptitude pour le travail d'équipe.

Responsabilités :

Sous la supervision de la responsable des loisirs et de la vie communautaire, le (la) titulaire du poste a, pour principales tâches de :

- Présenter un programme journalier (5 jours) pour les enfants de 5 à 12 ans, durant une période de 6 semaines;
- Accompagner et encadrer les enfants lors des sorties de groupe;
- Assurer la sécurité des enfants en tout temps;
- Utiliser le matériel et les équipements de façon sécuritaire et appropriée;
- Travailler en étroite collaboration avec le (la) moniteur(trice)-animateur(trice);
- Formation de secourisme général – atout.

Poste de Moniteur(trice)-animateur(trice)

Exigences :

- Avoir 15 ans et plus;
- Retourner aux études en septembre 2018.

Qualités recherchées :

- Être responsable et autonome;
- Être débrouillard(e) et imaginatif(ve);
- Intérêt et aptitude pour le travail d'équipe.

Responsabilités :

Sous la supervision de la responsable des loisirs et de la vie communautaire, le (la) titulaire du poste a, pour principales tâches de :

- Accompagner et encadrer les enfants lors des sorties de groupe;
- Assurer la sécurité des enfants en tout temps;
- Travailler en étroite collaboration avec le (la) coordonnateur(trice);
- Formation de secourisme général – atout.

Faire parvenir votre CV à : Municipalité de Lotbinière

7440, route Marie-Victorin, Lotbinière (Québec), G0S 1S0
Information : 418 796-2103, loisirs@municipalite-lotbiniere.com

Date limite : vendredi 4 mai 2018

N. B. La municipalité de Lotbinière donnera priorité aux candidats de Lotbinière et Leclercville.